



Dossier du BHI N° FO/598/01

LETTRE CIRCULAIRE DE LA
COMMISSION DES FINANCES 3/2008
19 décembre 2008

PRESIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES (CF)

Référence : LCCF 2/2008 du 25 novembre 2008

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 Dans la lettre circulaire mentionnée en référence, les Etats membres ont été informés du décès brutal, dans un accident de la circulation, du Président de la Commission des finances, M. Jean-Noël Veran de Monaco. Le Département des relations extérieures de Monaco a proposé M. Claude COTTALORDA, Contrôleur général des Dépenses au sein du gouvernement monégasque, en tant que nouveau président de la Commission des finances.

2 Bien que l'article 11(3) du Règlement général de l'OHI n'indique pas clairement si, dans de telles circonstances, un nouveau président doit être élu, la France, en sa qualité de vice-président, a bien voulu approuver la proposition de Monaco.

3 Si le Bureau ne reçoit pas d'objection à la candidature de M. COTTALORDA à la fonction de Président de la Commission des finances avant le lundi 19 janvier 2009, le BHI informera le Département des relations extérieures de Monaco, de la nomination de M. COTTALORDA, par les Etats membres de l'OHI, en tant que président de la Commission des finances.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président